

Secrétariat général

**DIRECTION DE L’ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE, DE L’ACHAT, DES FINANCES ET DE L’IMMOBILIER**

**SOUS-DIRECTION DE L’ACHAT ET DU SUIVI DE L’EXÉCUTION DES MARCHES**

**BUREAU DES ACHATS NUMÉRIQUES**

**ANNEXE VI au règlement de la consultation**

**Cadre de réponse technique (CRT)**

Fourniture d’équipements informatiques et électroniques forensiques et de lutte contre la cybercriminalité au profit du Ministère de l’Intérieur, de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières, la Direction Générale des Finances Publiques, du Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères, du Ministère la Justice

Lot 22 – « DETECTION D’OBJETS CONNECTES »

## Partie 1 – Qualité du Fonctionnement et performances de la solution

Section n°1 : Fonctionnement général et facilité de mise en œuvre

Le candidat détaillera l’architecture de la solution et les facilités de mise en œuvre de la solution.

Section n°2 : Rapidité de mise en œuvre

Le candidat présentera les éléments permettant de juger de la rapidité de la solution et notamment : le temps de détection, le temps d'acquisition des informations d'identification, le temps avant de visualiser les données, le temps d'export des données.

Section n°3 : Adaptabilité au terrain

Le candidat présentera les éléments permettant de démontrer l’adaptabilité de la solution à une utilisation sur le terrain et notamment : sa discrétion, son ergonomie, sa portabilité, son autonomie.

Section n°4 : Traçabilité et enregistrement chronologique des interactions

Le candidat présentera les éléments permettant de démontrer la capacité de la solution à tracer et enregistrer chronologiquement toutes les interactions avec les objets connectés, en associant systématiquement l’identifiant de l’utilisateur.

Réponse apportée par le candidat

## Partie 2 : capacité de détection - performance du dispositif de détection

Section n°1 : Performance de la détection

*Le candidat présentera les éléments permettant de démontrer la performance de détection de la solution et notamment : la portée de détection en fonction de l’environnement et des gammes de fréquence ainsi que la précision et la fiabilité des mesures.*

Section n°2 : Compatibilité et flexibilité de la solution

*Le candidat donnera la gamme de fréquence couverte par sa solution en précisant les protocoles impliqués. L’administration recherche une solution offrant la possibilité d’ouverture à une large gamme de fréquences afin de permettre la détection d’un large éventail d’objets connectés présents sur le marché actuel. Outre le Bluetooth, le Wi-Fi et le BLE, l’administration est intéressée par une solution qui prend en charge les protocoles LoRa et Zigbee afin de maximiser la compatibilité avec les technologies IoT existantes.*

Section 3 : Prise de mesure

*Le candidat détaillera la configuration du dispositif notamment en fonction de l’environnement : intérieur ou extérieur. Il précisera le niveau d’automatisation du processus de détection et le délai pour commencer à visualiser les objets détectés.*

Réponse apportée par le candidat

## Partie 3 : capacité d’identification - richesse du catalogue d’objets et des informations associées.

*L’administration souhaite un dispositif facile à mettre en œuvre avec une identification automatique de tout ou partie des objets détectés et la présentation d’autant d’informations que possible sur les objets détectés.*

Section n°1 : Identification des objets

*Le candidat présentera les éléments permettant de démontrer la capacité de la solution à identifier les objets connectés. Il détaillera les modalités et précisera la richesse du catalogue d’objets identifiables automatiquement ainsi que sa fréquence de mise à jour.*

Section n°2 : Enrichissement du catalogue

*Le candidat présentera les fonctionnalités de la solution permettant l’identification manuelle d’un objet détecté préalablement ainsi que la capacité à compléter le catalogue pour une future identification automatique.*

Section n°3 : Richesse des informations

*Le candidat décrira les informations pouvant être extraites et présentés pour les principaux types d’objets détectables.*

Réponse apportée par le candidat

## Partie 4 : capacité de restitution - visualisation et export des résultats

Section 1 : Capacité de restitution

*Le candidat décrira les capacités d’affichage des résultats de la détection et de l’identification ainsi que les fonctionnalités de tri, filtrage et analyses disponibles.*

Section 2 : Capacité de cartographie

*Le candidat décrira les fonctions de cartographie proposées ainsi que leur fonctionnement général.*

Section 3 : Capacité d’export

*Le candidat décrira les capacités de génération de rapport et d’export des données récoltées ainsi que le niveau de personnalisation accessible.*

Réponse apportée par le candidat

## Partie 5 : Gestion des mises à jour et des licences

Section 1 : Modalités de mise à jour

Le candidat décrira les modalités de mise à jour de la solution : notification en cas de disponibilité d’une mise à jour, modalités de téléchargement et d’installation. L’Administration recherche, de préférence, une solution permettant d’assurer une continuité d’utilisation : pas de blocage en cas d’absence de mise à jour.

Section n°2 : Gestion des licences

Dans le cas où la solution est soumise à licence, le critère suivant s’applique : le candidat décrira les modalités de gestion des licences. Le cas échéant, le candidat distinguera les licences liées à l’usage et les licences liées aux mises à jour. En complément, le candidat décrira les modalités d'attribution et de réattribution des licences. L’Administration recherche, de préférence, une solution permettant une gestion centralisée des licences.

Réponse apportée par le candidat

## Partie 6 - Service de formations et d’assistance

Section 1 : Qualité du dispositif de formation

Le candidat décrira le dispositif de formation proposé : type de formation, durée, nombre de participants et précisera les modalités d’exécution.

Section 2 : Qualité du dispositif d’assistance technique

Le candidat décrira son dispositif d’assistance et en précisera les modalités d’exécution.

Réponse apportée par le candidat

# Performance sociétale et environnementale

Le candidat décrira la méthode qu’il souhaite mettre en place pour inscrire l’exécution du marché dans une démarche de responsabilité environnementale. Il distinguera les aspects relatifs à la solution et ceux relatifs aux engagements de l’organisation.

Section 1 : Ecoconception

Le candidat décrira les éléments d’écoconception de la solution : choix des matériaux, réduction des flux numériques et physiques.

Section 2 : Engagement environnementaux

Le candidat précisera également les démarches entreprises auprès de son personnel. Le cas échéant, le candidat précisera la nature, les titres de formation et les expériences significatives en écoconception des personnes mobilisées sur le projet.

Réponse apportée par le candidat